



Commission sport du CE du 29/11

Après une forte mobilisation de la commission sport, la Direction accepte finalement ses propositions !

Ce jour, s'est tenue à Roanne une réunion de la commission sport du CE au cours de laquelle l'important travail qu'elle a engagé ces dernières semaines a permis de débloquer la situation des dossiers tennis et piscine du CSADN. La Direction accepte de maintenir ses aides financières et la mise à disposition (négociée avec le Grand Roanne devenu propriétaire) de ces installations au CE jusqu'à fin 2009. Reste le dossier de la ferme des essarts que le CE entend bien traiter convenablement dans les mois qui viennent, ce qui nécessite que les Directions locale et centrale travaillent de concert. Ci-joint, un bref historique des actions engagées et la suite que le CE entend donner à ces projets.

Au CE du 31 août, apprenant la vente d'une première tranche de terrains de Giat Industries au Grand Roanne, sans qu'à aucun moment les élus n'aient été informés, **les élus au CE mettaient les choses au point et exigeaient de la Direction des engagements fermes sur la poursuite des activités sportives dédiées au CE**. Ils exigeaient également une méthode de travail plus constructive et davantage empreinte de dialogue social.

Ce changement de propriétaire induisait de fait la nécessité de passer **des conventions d'utilisation (ou bails) avec le Grand Roanne**, pour poursuivre les activités sportives telles que la natation et le tennis, comme le prévoit d'ailleurs l'accord UES jusqu'à fin 2009. Or, ce n'était pas le cas, puisque la Direction n'envisageait qu'une survie d'un an (fin 2007) de ces activités, souhaitant que le CSADN Tennis et Piscine, rejoignent d'autres clubs et centres nautiques.

La Commission sport du CE était donc confrontée à un double problème :

- ◆ Assurer la survie des activités sportives du CE durant au moins toute la période négociée dans l'accord d'UES,
- ◆ Envisager, au delà, une mutualisation des moyens avec d'autres entreprises ou municipalités pour assurer leur pérennité... Il fallait réagir !

Le Président de la Commission sport a donc, avec l'ensemble des membres de cette commission et les présidents de sections, **exigé que les moyens actuels soient maintenus pour permettre la poursuite dans les mêmes lieux des activités sportives jusqu'à fin 2009 et élaboré un dossier proposant aux acteurs politiques locaux la transformation du bâtiment ex chaufferie en un centre multisports et socioculturel**.

A la commission sport du 6 novembre, unanimement, tous les élus ont exigé que la Direction locale se saisisse sérieusement de ce dossier et **ont interpellé la Direction Générale** qui gère la vente des terrains et les conventions de restitution.

Puis, une action a été entreprise en direction des acteurs politiques locaux (Maires des communes du Grand Roanne principalement), demandant que le projet de la Commission soit inscrit à l'ordre du jour et débattu au cours d'une réunion du bureau du Grand Roanne. Quatre membres de la Commission ont rencontré, le 23 novembre, M. Nicolin et lui ont fait part de leurs attentes. Celui-ci a déclaré qu'il n'était pas opposé à une augmentation des durées de mise à disposition, mais qu'il souhaitait que cela ne coûte pas un centime au Grand Roanne, renvoyant ainsi les frais d'entretien au locataire (il n'est prévu aucun coût de location de ces installations), c'est à dire à Giat Industries. De son côté, la Direction générale a rencontré le député maire le 28 novembre.

Ce jour, au cours d'une nouvelle commission sport, la Direction locale a validé les principes suivants :

- ◆ **Accord de principe pour que la convention de mise à disposition de l'ex-chaufferie soit modifiée** (celle-ci était signée pour une durée maximum de 18 mois, jusqu'à fin 2007) **pour assurer la continuité des activités sociales et sportives jusqu'à fin 2009**. Accord également pour qu'au cours des prochains mois, le projet de transformation de ce bâtiment soit étudié en lien avec la commission sport. Enfin, après la tempête de ces derniers jours, la Direction s'engage à réparer la toiture et sécuriser les locaux.
- ◆ **Accord de principe pour passer une convention (ou un bail) avec le Grand Roanne de manière à ce que l'activité piscine de quartier du CSADN (près du château d'eau) soit maintenue jusqu'à fin 2009**. Là aussi, la Direction s'engage sur cette durée à maintenir sa contribution financière pour assurer le fonctionnement de cette structure.
- ◆ Concernant la ferme des essarts pour laquelle le CE a fait savoir depuis longtemps à la Direction qu'il souhaitait en conserver l'usage, les discussions avec le Grand Roanne ne sont pas closes, le député maire souhaitant se rendre sur les lieux pour voir les locaux. Pour l'instant donc, la Direction ne s'engage que sur une durée de mise à disposition d'un an ce qui, pour les élus du CE, est insuffisant et n'est pas conforme à l'engagement pris dans l'accord UES.

Diverses formules peuvent être encore défendues : soit Giat accepte de vendre les locaux au CE, soit le Grand Roanne achète, mais restitue, sous une forme à définir, ce bien au CE pour une durée suffisante **permettant au CE d'organiser de nouvelles activités pour les salariés actifs et retraités de l'entreprise**.

La Direction s'est engagée à communiquer les nouvelles conventions de mises à disposition au Président de la Commission sport et au secrétaire du CE pour avis avant leur signature définitive.

On peut dire qu'après trois mois de réunions tendues et parfois menaçantes sur chacun de ces sujets, la Direction locale adopte, sur ce point, une attitude plus accep-

table et digne du dialogue social exigé !

Au final, il ressort que le travail du CE et de la commission sport a payé. Il permet au moins aux deux sections sportives du CSADN de pouvoir sereinement organiser les saisons sportives à venir. Il permet également au CE de se donner un peu de temps pour engager et élargir le débat avec les entreprises voisines, mais aussi les municipalités pour donner une suite à l'implantation dans le bâtiment ex-chaufferie notre projet multisports et socioculturel de quartier.

Du temps, il en faudra pour réunir les financements indispensables à ce projet, tant pour l'investissement relatif à la réhabilitation de ce bâtiment, que pour ceux concernant le fonctionnement. De la méthode également, car le vu le nombre d'acteurs qu'il faudra solliciter et convaincre, c'est avant tout par le dialogue et la concertation que nous réussirons. Par ailleurs, nous avons bien compris aussi que le député maire refusait pour l'instant d'inscrire un tel projet dans la politique communautaire du Grand Roanne au motif que cet structure territoriale n'était pas mandatée pour gérer les activités sportives. **Pour autant, de plus en plus de communautés de communes ou d'agglomérations s'orientent progressivement vers ce mode de gestion communautaire et il n'est donc pas insurmontable d'imaginer qu'un tel projet soit porté par le Grand Roanne, mais là encore, il faudra convaincre !**

Parallèlement, d'ici 2009, l'accord central relatif aux activités sociales et culturelles fera l'objet d'une renégociation (suite de la filialisation) et l'avenir des activités sociales des CE sera bien évidemment débattu pour chacun des centres de Nexter. C'est à cette occasion que seront abordés le niveau des aides apportées au CE et des suites données aux activités sportives et culturelles des CE.

En tout cas, le CE et la commission sport de Roanne entendent poursuivre leurs actions visant à garantir le maintien et l'amélioration des activités sociales, sportives et socioculturelles avec cette volonté de répondre aux attentes des salariés

André Golliard
Président de la Commission Sport

